

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1877/SG/IAM portant autorisation de mise en service des réservoirs souterrains dans lesquels sont emmagasinées les liquides inflammables .

n° 74-1877/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

3 décembre 1974

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro

26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

La société « Shell » (A.M.G.) est autorisée à mettre en service les réservoirs souterrains devant contenir des liquides inflammables et les installations de délivrance implantés à la station service à l'enseigne « Shell», située route d'Arta.